



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes,

Le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué le jeudi 30 avril 2026 à 20h00

À la salle du Conseil municipal (route de Certoux 51, 1258 Perly-Certoux)

A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions prises lors de la séance du 26 mars 2026

B. Communication du Bureau du Conseil municipal

1. Prestation de serment de M. German GARCIA TISKA, nouveau Conseiller municipal en remplacement de Mme Lydia Huber
2. Composition du Bureau du Conseil municipal dès le 1^{er} juin 2026
3. Prises de position du Conseil municipal suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 25 mars 2026 relative à la constitution, dès 2026, d'une nouvelle enveloppe d'un montant de KCHF 800 en faveur des six autres commissions permanentes de l'ACG, en sus de celles d'ores et déjà existantes pour les commissions de la culture et du sport
4. Tournoi des élus le 23 mai 2026 au Centre sportif des Cherpines

C. Propositions du Conseil administratif

1. Présentation des comptes 2025
2. Projet de délibération No 07-2026 - Règlement du Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux
3. Projet de délibération No 09-2026 - WC public près de l'ancienne chapelle
4. Projet de délibération No 10-2026 - Zone workout
5. Projet de délibération No 11-2026 - Dépôt FCPC
6. Projet de délibération No 12-2026 - Eclairages terrain du TCPC
7. Demande pour étendre les 4 billets du SFC à d'autres sports reprise du point du mois de mars 2026
8. Présentation des nouveaux critères de priorisation pour LGH dès le 1^{er} janvier 2027

9. Demande d'une subvention pour l'école à la ferme (AgriGenève) à hauteur de CHF 100 qui interviendra comme dépassement budgétaire

D. Communications du Conseil administratif

1. Informations diverses
 - a. Information concernant les sirènes et feux bleus
 - b. Proposition d'une visite des bâtiments communaux et tour de la commune aux CM le samedi matin 20 juin de 9h à 12h si participation suffisante
 - c. Proposition d'une solution pour structurer CMNet
2. Réponses aux questions :
 - a. Piste cyclable sur la Rte de Certoux et les carrosseries qui dépassent la zone du parking
 - b. Revoir l'accès à la piste cyclable sur le rond-point de l'église
 - c. Question sur la mise en place de contrôles par la police municipale sur la Rte de St-Julien des cyclistes, trottinettes et autres deux roues qui roulent en sens inverse et sur les trottoirs- demande aux APM

E. Propositions individuelles et questions

1. Motion de Julian Ramazzina « Pour un renforcement du cadre, de l'équité et du pilotage des subventions communales »
2. Motion de Bénédicte de Raemy concernant une étude de faisabilité sur l'avenir du site de l'ancienne poste de Perly-Certoux

Pour Mme Bénédicte de Raemy, Présidente
Giuseppe Ungaro
Secrétaire